

PRENDRE POSITION : RÉFLEXIONS SUR LES RESSOURCES ET LES LIMITES DE LA NOTION D'IDENTITÉ EN GÉOGRAPHIE

Bernard Debarbieux

Belin | « L'Espace géographique »

2006/4 Tome 35 | pages 340 à 354

ISSN 0046-2497

ISBN 2701143262

Article disponible en ligne à l'adresse :

<http://www.cairn.info/revue-espace-geographique-2006-4-page-340.htm>

Pour citer cet article :

Bernard Debarbieux, « Prendre position : réflexions sur les ressources et les limites de la notion d'identité en géographie », *L'Espace géographique* 2006/4 (Tome 35), p. 340-354.

Distribution électronique Cairn.info pour Belin.

© Belin. Tous droits réservés pour tous pays.

La reproduction ou représentation de cet article, notamment par photocopie, n'est autorisée que dans les limites des conditions générales d'utilisation du site ou, le cas échéant, des conditions générales de la licence souscrite par votre établissement. Toute autre reproduction ou représentation, en tout ou partie, sous quelque forme et de quelque manière que ce soit, est interdite sauf accord préalable et écrit de l'éditeur, en dehors des cas prévus par la législation en vigueur en France. Il est précisé que son stockage dans une base de données est également interdit.

Prendre position : réflexions sur les ressources et les limites de la notion d'identité en géographie

BERNARD DEBARBIEUX

Université de Genève
bernard.debarbieux@geo.unige.ch

RÉSUMÉ.— Cet essai se positionne par rapport aux acceptions usuelles en géographie de la notion d'identité, après les avoir distinguées et replacées dans leur contexte académique d'usage. Il rappelle qu'un des points forts de la discipline a consisté à travailler la question du rapport entre les entités géographiques, dotées d'une identité numérique au sens que la logique donne à cette expression, d'une part, et les identités sociales et collectives, d'autre part. Mais il ne voit dans cette mise en rapport aucune nécessité logique, ni sociale, ni écologique. Ce texte montre plutôt qu'il s'agit d'une modalité parmi d'autres de composer avec l'étendue et la durée et que ce qui singularise cette modalité est le registre de temporalité sur lequel elle repose.

IDENTITÉ, SINGULARITÉ,
TEMPORALITÉ, TERRITORIALITÉ

ABSTRACT.— *Taking a stand: reflections on the resources and limits of "identity" in geography.*— This essay strives to analyse the various meanings of "identity" in geography. It focuses more particularly on several generations of geographical and anthropological research that tried to combine these meanings, especially the logical identity of geographical entities with social, collective and personal identities. This paper proposes a critique of the epistemological approach, which puts the long-term links between geographical entities and social identities at the core of the discipline, and suggests that the production of geographical entities can be analysed as one mode among many to represent and renew the spatiality of personal and collective identities.

IDENTITY, SINGULARITY,
TEMPORALITY, TERRITORIALITY

*« (Mon identité) c'est l'horizon
à l'intérieur duquel je suis capable
de prendre position ».*
Charles Taylor, 1998.

En consacrant un dossier à la question des identités territoriales, *l'Espace géographique* participe à sa manière de l'intérêt considérable que rencontre la notion d'identité dans les sciences sociales contemporaines. Mais en mettant l'accent sur ce qu'il est convenu d'appeler les identités collectives, il focalise son attention sur un seul des usages du terme. Pourtant la géographie du siècle écoulé s'est intéressée à la question des identités de multiples manières – identité numérique des entités géographiques, identités sociales, identités personnelles – en ayant ou non recours à ces termes d'ailleurs, souvent en cherchant à en combiner plusieurs dans des problématiques spécifiques. On rappellera ici quelques tentatives d'articulation des identités sociales et collectives d'une part, et de l'identité numérique des entités géographiques d'autre part, d'abord pour en souligner les ambitions, puis pour en analyser les limites. Puis on exposera une proposition s'appuyant sur les contributions récentes de l'anthropologie, de la philosophie politique et de la géographie sociale et culturelle.

De quoi parlent les géographes quand ils parlent d'identité ?

Commençons par exposer les usages et le sens des acceptions en vigueur de la notion d'identité en géographie, puis le projet précis de cette contribution : de quoi parlent les géographes quand ils parlent d'identité ? En quoi se pensent-ils comme géographes quand ils en parlent ? Voilà les deux questions qui guident cette entrée en matière et qui en conditionnent la suite.

À la première des questions posées, on peut répondre en distinguant quatre usages de la notion.

1. *L'identité numérique* est l'acception la plus ancienne, mais aussi la plus délaissée aujourd'hui de la notion. Elle plonge très loin ses racines dans l'histoire de la philosophie et de la logique. Elle permet de penser qu'une chose reste elle-même malgré les changements que lui impose le temps qui passe, qu'un homme puisse passer de l'état d'enfant à celui d'adulte puis de vieillard tout en restant lui-même, qu'un fleuve reste lui-même quel que soit le moment où l'on s'y plonge, contrairement aux thèses d'Héraclite¹. On peut dire de cette identité numérique qu'elle est de nature ontologique, qu'elle désigne et qualifie l'être d'une chose. Dans la longue succession des écrits disciplinaires, on peut rapprocher cette approche des interrogations que les géographes ont formulées sur l'individualité, la singularité, voire la « personnalité » des entités géographiques – lieux, pays et régions notamment – pour peu qu'ils aient réfléchi aux conditions et aux modalités de leur persistance dans le temps. Pour désigner cette première acception de la notion d'identité, on parlera dans les pages qui suivent d'entité géographique, postulant que son identité numérique persiste tant que l'entité demeure.

2. Appelons *identité sociale* le type d'identité attribuée ou imputée par d'autres à un individu ou à un groupe pour le situer dans une représentation de la société. Individus et groupes sont alors qualifiés en fonction d'un critère dominant : par exemple leur statut professionnel (les professeurs, les ouvriers), familial (les mères), sexuel (les femmes), générationnel (les jeunes), ou encore un caractère morphologique (les noirs). La finalité de cette identification n'est pas d'ordre temporel mais classificatoire. Ces identités recoupent ce que les sociologues ont longtemps appelé des catégories ou des rôles. On dira de chacun des attributs par lesquels ces individus et ces groupes sont identifiés qu'ils sont des *identifiants*. La dimension spatiale de ces identifiants renvoie tantôt à des logiques de localisation

1. Pour mémoire, rappelons qu'Héraclite, s'opposant ainsi à Aristote et à de nombreux autres philosophes antiques, prétendait qu'on ne pouvait jamais « se baigner deux fois dans le même fleuve ». Cette phrase célèbre illustre la thèse selon laquelle l'identité numérique serait une illusion mentale, une fiction de l'esprit. Pour Héraclite, les êtres et les choses ne sont pas et ne restent pas ce qu'ils sont dans la durée ; ils deviennent toujours autre chose.

(les quartiers ouvriers, le « continent noir », etc.), tantôt à des logiques environnementales (les « montagnards », les « peuples tropicaux », etc.).

3. L'*identité personnelle* est, au moins depuis les travaux de Locke (1689), généralement conçue comme étant le produit d'un exercice de « conscientisation » de soi : « ce que je pense que je suis ». Pensée de la sorte, l'identité personnelle peut être qualifiée de « subjective », logée dans la conscience que le sujet a de lui-même. Depuis lors, les psychologues ont suggéré que cette conscientisation du « moi » se construise à partir de ce qui nous apparaît propre et donc différent de ce que nous attribuons aux « autres ». Si la philosophie a proposé au xx^e siècle des alternatives à cette conception psychologisante de l'identité, alternatives sur lesquelles nous nous appuierons plus loin dans ce texte, tout un corpus d'écrits de littérature, de psychologie et, dans une moindre mesure, de géographie s'en est inspiré dans des analyses du rôle des expériences des lieux et des trajectoires individuelles dans la constitution de cette identité personnelle. C'est notamment le type de question qu'a cherché à traiter la géographie dite « humaniste ».

4. Convenons enfin que l'*identité collective* désigne le sentiment et la volonté partagés par plusieurs individus d'appartenir à un même groupe. On a aussi parlé de sentiment d'appartenance, d'auto-définition ou encore d'*identification* commune (Tap, 1985 ; Stryker, Owens, White, 2000), en soulignant ainsi la part active qui revient aux individus dans la représentation et dans l'adhésion à ces collectifs. Ces identités requièrent donc, tout comme les identités personnelles mais contrairement aux identités sociales, une réflexivité de la part de ceux qui les endossent. Les formes d'identités collectives les plus étudiées en géographie sont les identités territoriales et diasporiques, c'est-à-dire celles qui puisent dans la configuration spatiale ou le support matériel d'existence du groupe considéré le matériau principal de son identification.

Ces acceptions du mot identité désignent des concepts très différents. Les deux premières désignent (ou on aime à croire qu'elles désignent) des composantes de la réalité, indépendantes de toute appréciation subjective ; alors que la représentation de soi et du nous est constitutive des deux suivantes. La deuxième et la quatrième permettent de penser la tension dans laquelle se construisent les sociétés, entre représentations du nous (4) et représentations des autres ou représentations classificatoires (2). La première et la troisième posent plutôt la question de la singularité, celle de l'objet et celle du sujet, à laquelle elles proposent deux réponses différentes : dans la temporalité longue pour l'objet, dans la conscience pure pour le sujet. Bref, l'éventail des acceptions est considérable et considérablement hétérogène au point qu'on a pu suggérer de renoncer au terme et lui substituer des substantifs plus analytiques (Brubaker, 2001).

Pourtant, on préférera ici garder le terme et la variété de ses acceptions pour mieux les faire jouer ensemble. Ce faisant, cet essai s'inscrit dans la longue tradition des textes de géographes qui, quand ils ne traitent pas d'une seule de ces acceptions, ont réfléchi aux rapports qui existeraient entre les entités géographiques d'une part, et les groupements humains ou les identités collectives qui travaillent ces différents groupes d'autre part. On rappellera au passage que cette tradition a souvent pris le risque de donner à penser que les identités collectives et les identités sociales coïncidaient nécessairement avec des entités géographiques, contribuant au passage à les réifier. La critique de cette conception a été faite, mais elle a souvent conduit à renoncer à toute forme de mise en rapport, et à désertir la question en raison des excès auxquels elle avait donné lieu. On propose ici d'y revenir, non pour restaurer le paradigme déchu, mais pour y voir moins

un modèle d'analyse qu'une des modalités selon lesquelles se construisent les représentations et les actions collectives dans et par l'espace, et un des régimes de temporalité sur lequel s'édifient ces représentations et ces actions. Pour y parvenir, il nous faudra donner toute leur place aux identités personnelles qui ont longtemps été le parent pauvre des travaux géographiques.

L'interprétation vidalienne des rapports entre entités géographiques et identités sociales: la durée sans la réflexivité

L'idée selon laquelle les identités sociales sont co-extensives aux identités géographiques constitue une des formulations les plus anciennes et les plus récurrentes de la pensée géographique (Glacken, 2000-2005). Elle s'épanouit pleinement avec le déterminisme naturaliste qui veut qu'un milieu naturel imprime des « caractères » aux peuples qui l'habitent, ces caractères devenant pour l'analyse géographique autant d'identifiants. Il est rare que les géographes usent alors du vocabulaire des logiciens et parlent pour cela d'identité numérique. Mais c'est bien de cela dont il s'agit. La relation entre les deux termes – l'entité géographique et l'entité sociale – est une relation d'équivalence qui fait découler la seconde de la première et qui, selon ces auteurs, inscrit l'une et l'autre dans la longue durée.

Cette idée est retravaillée et enrichie à partir de la fin du XIX^e siècle par les travaux des géographies allemande et française. Rappelons, à titre d'exemple et pour des raisons que l'on comprendra plus loin dans ce texte, ce qu'il en est dans le *Tableau de la géographie de la France* de Vidal de la Blache, publié une première fois en 1903. L'intérêt de ce texte ne tient pas à son originalité en la matière (Robic, 2000), ni à une quelconque problématisation explicite de l'identité dans son écriture puisque le terme y est absent. Il réside dans l'affichage d'un souci de problématiser la question de l'individualité géographique en rapport avec celle de la nation. L'entrée en matière, fameuse entre toutes, est explicite de ce point de vue : « en quel sens la France est un être géographique » (1994, p. 19). La réponse qu'il propose, loin d'être résumée en quelques formules en fin d'ouvrage, est distillée tout au long du *Tableau*. « L'être géographique » que constitue la France est attesté selon Vidal par la conjonction de deux principes : un principe d'unité – le pays qui transcende la diversité des parties – et un principe de permanence, que les changements observés depuis les révolutions politiques et industrielles n'altèrent pas fondamentalement, et dont la paysannerie et les travailleurs de la terre sont garants. On trouve donc chez Vidal une illustration remarquable du questionnement philosophique sur l'identité numérique, bien que l'expression elle-même ne s'y trouve pas : la France est un être singulier qui perdure malgré les modifications qui en affectent les caractères.

Dans quelle mesure cette identité géographique est-elle articulée à une identité sociale ou collective ? Comme l'a bien montré Jean-Marc Besse (2000), la France de Vidal est à la fois un collectif, le peuple, et l'ancrage de ce collectif, le sol ; et sa « personnalité » ne peut pas être comprise du point de vue d'un seul de ces deux termes. Le peuple de France ne peut donc pas être pensé sans cet attribut matériel, le sol de France, qui est, depuis des siècles, la condition même de son existence. Dès lors, quelles sont les identités mobilisées dans cet argumentaire, si l'on passe le texte de Vidal au crible des différents usages contemporains du mot ? Le sol de France est pensé comme une entité géographique, soit. Le peuple de France est pensé comme

nation au sens qu'a donné Renan à ce terme – la nation française comme expression de la volonté de vivre ensemble – conception qui requiert un attachement de type identitaire et un acte d'adhésion (Besse, 2000, p. 233). Elle postule donc des individus s'identifiant à elle. Pourtant l'individu est absent du *Tableau* et la nation, comme chez Renan au demeurant, seulement postulée. Par conséquent, l'argumentaire du *Tableau* repose sur une conception objectiviste et essentialiste du rapport entre une entité géographique et un collectif, sans reconnaître véritablement la dimension subjective de l'appartenance nationale². Pour qualifier le peuple, Vidal mentionne un ensemble d'identifiants – des « modes d'existence », « des manières de sentir, des expressions, des tours de langage, un genre particulier de sociabilité » (Vidal, 1994, p. 84-85) – qui se veulent être autant de descripteurs objectivants. Dès lors, ils ressortissent davantage de ce qu'on appelle l'identité sociale, bien davantage que de l'identité collective. La nation française chez Vidal est pensée dans son rapport à son territoire indépendamment de la faculté de celle-là de penser celui-ci.

Conscience territoriale et territorialité étatique selon Gottmann : la réflexivité comme condition de la pérennité

Toutefois, le *Tableau* n'est pas un texte géographique comme un autre. Bien qu'il ne donne pas de place à la conscience de l'appartenance nationale, les historiens y ont reconnu un « lieu de mémoire », autrement dit une pièce de la collection de textes, d'objets et d'images qui a progressivement constitué le médiateur de l'identité collective des Français (Guiomar, 1986). Le paradoxe est intéressant : un texte qui exprime une conception essentialiste du rapport entre un peuple et son territoire, une fois converti en instrument de la symbolique nationale, participe de l'idée que les identités collectives conditionnent l'entité nationale.

Ce paradoxe donne une saveur particulière à la référence au *Tableau* dans l'ouvrage que Jean Gottmann consacre à *La Politique des États* (1952). Dans ce livre, Gottmann s'interroge sur les processus en vertu desquels « naît une région nouvelle » (1952, p. 214). Il présente son ouvrage comme un prolongement de l'œuvre de Vidal, et il reproduit en exergue une citation du *Tableau* qui réfère à la genèse d'une « individualité géographique ». Mais plus qu'un prolongement, c'est un dépassement dont il s'agit. La thèse de Gottmann est, rappelons-le, que les territoires des États-nations modernes résultent d'un compromis entre le mouvement de la « circulation » (des hommes, des biens et des idées) et les « systèmes de résistance au mouvement », dans lesquels il voit le rôle de l'icongraphie³. Car pour résister au risque « d'éparpillement de l'autorité » que fait peser la circulation sur les territoires, « il faut qu'un ciment solide lie les membres de la communauté qui acceptent la cohabitation sous la même autorité politique [...] Il faut inculquer (aux hommes) des principes abstraits, des symboles en quoi ils auront foi, et qui seront niés ou ignorés par les hommes d'autres communautés. C'est ainsi que les cloisons les plus importantes sont dans les esprits. C'est pourquoi l'icongraphie est le nœud gordien de la communauté nationale » (p. 220). Il poursuit : « C'est ainsi que l'icongraphie devient en géographie un môle de résistance au mouvement, un facteur de stabilisation politique » (p. 221). Et il conclut : « Les grands succès de la politique n'ont jamais été acquis par la force armée, mais par la conversion des esprits » (p. 225).

L'analyse de J. Gottmann illustre cet infléchissement du discours géographique dont la portée générale, pour la thèse défendue ici, est considérable : la territorialité, telle qu'elle commence à être conçue dans la seconde moitié du XX^e siècle, combine

2. On rappellera que cette question des représentations identitaires n'est pourtant pas étrangère à Vidal. En atteste l'intérêt que lui-même et certains de ses successeurs comme Lucien Gallois (1908) ont porté aux noms de pays et à la conscience populaire de ces entités d'échelle locale et de leur ancrage historique. De même, quand Vidal se penche plus précisément, et un peu plus tard, sur la « France de l'Est », il argue de faits de conscience pour expliquer le hiatus territorial entre la France et l'Allemagne : « Le moi prend conscience de lui-même au contact du non-moi » (Vidal, 1917, p. 79).

3. Pour une histoire et une analyse de l'apparition et de l'usage du concept d'icongraphie chez Gottmann, voir Muscara, 1998.

un rapport à une entité géographique certes, mais aussi, et là réside la principale nouveauté, à des représentations symboliques de cette entité. Pour le géographe, ces représentations symboliques sont produites par l'État et imposées à la société. Durant la seconde moitié du ^{xx}e siècle, des thèses très proches ont été travaillées par quantité de travaux académiques (comme Paasi, 1996 ; Herb, Kaplan, 1999) qui ont décliné la gamme des médiateurs – la carte, le paysage, le mythe, le marquage du territoire par des lieux emblématiques, etc. – par lesquels les États modernes ont imposé des identités que l'on a pu qualifier de « légitimantes » (Castells, 1999) ou d'« institutionnelles » (Dubet, 2002) et sculpté des « communautés imaginées » (Anderson, 1983).

Identités collectives et anthropologie de l'espace : de petits mondes solidifiés ?

Antérieurement et parallèlement à ces théories politiques des constructions nationales, s'est déployé le vaste champ des études de communautés locales dans leur rapport à l'espace. On fait référence ici, non plus tant aux travaux des géographes vidaliens et des sociologues leplaysiens sur le pays ou la région, dont la problématique portait surtout sur les rapports entre populations et milieu naturel, mais aux travaux d'ethnologie, de sociologie urbaine et rurale et de « géographie culturelle » telle qu'on entend cette expression jusque dans les années 1980. Tous ensemble, ces travaux ont circonscrit un champ pluridisciplinaire que l'on a souvent appelé « anthropologie de l'espace » (Paul-Lévy, Segaud, 1980).

Au cœur de la plupart de ces travaux réside l'idée que les communautés, les groupes ou les sociétés locales étudiés construisent des mondes dans lesquels les identités collectives, les cultures et les territoires sont fortement redondants, voire isomorphes. L'identité en question est conçue comme étant à la fois la source et le fruit de plusieurs processus : identification du groupe à l'espace de vie qui est le sien, même quand il résulte d'une assignation ; projection sur le territoire d'une conception du monde et de la structure du groupe lui-même par le recours à des schèmes spatiaux propres ; inscription de formes spatiales, des « marqueurs », visant à singulariser le groupe aux yeux des autres et à créer des discontinuités symboliques. Ces différents processus requièrent une certaine conscience d'une singularité collective, sinon une conscience de la valeur symbolique de ces inscriptions, en d'autres termes, un degré plus ou moins sophistiqué de réflexivité.

Qualifié de la sorte, le corpus anthropologique relatif à l'inscription territoriale des groupements humains s'apparente à celui des théories politiques de l'identité nationale à tel point que l'on peut se demander si l'on n'a pas affaire à un même « paradigme territorial ». L'un et l'autre insistent sur la très forte redondance et l'isomorphie entre un territoire singulier, des cultures et des identités collectives. Et surtout, ensemble, ils donnent des éléments pour penser la durabilité de ces construits : certaines des durées invoquées participent de la dimension narrative, symbolique et imaginaire de la territorialité (les mythes cosmogoniques, l'historiographie nationale, les lieux de mémoire, la naturalisation de la nation) ; d'autres durées, parfois aussi longues ou presque, sont pointées par l'analyse scientifique elle-même, notamment quand elle suggère, chez J. Gottmann ou plus récemment chez J.-L. Piveteau (1995), que les formes symboliques et les structures territoriales sont co-déterminées et se renforcent les unes les autres, contribuant à leur reproduction respective. Ces deux corpus de travaux ont ainsi proposé une vision de l'inscription durable du territoire

et de la territorialité par une fonctionnalisation de la réflexivité identitaire : les identités collectives, tout en s'appuyant sur un imaginaire de la longue durée, rendent possible l'inscription effective des territoires correspondants dans cette longue durée.

Toutefois pour intéressant qu'il soit, ce double paradigme territorial pose deux problèmes de nature différente mais pour partie liés entre eux. L'un, de nature empirique, porte sur sa capacité à proposer des outils pour analyser la spatialité de groupes qui ne s'inscrivent pas ou plus dans des configurations territoriales de ce type. L'autre, de nature théorique, porte sur la nature profonde des identités collectives invoquées et de leur rapport aux identités personnelles. Ces deux problèmes, une fois présentés l'un après l'autre, puis rapprochés, conduiront à une proposition de reformulation d'ensemble de cette articulation conceptuelle des identités.

Les limites analytiques du double paradigme territorial

Le double paradigme territorial tel qu'il se décline dans la géographie politique et l'anthropologie de l'espace constitue-t-il un schème d'interprétation pertinent et suffisant ? Plusieurs types d'observations et d'analyses réalisées durant ces dernières décennies suggèrent de répondre par la négative. Toutes ensemble, elles remettent en cause l'idée que les identités collectives s'inscrivent dans une relation consubstantielle au territoire et s'appuient nécessairement sur un imaginaire et une technologie de la longue durée. Mais elles se distinguent entre elles en fonction des points incriminés dans le modèle.

Un premier groupe d'auteurs a fait remarquer que l'inscription spatiale de certaines sociétés ne présentait ni les caractères territoriaux, ni les caractères temporels mis en relief par le paradigme territorial. C'est le cas notamment de Denis Retaillé quand il diagnostique, en parlant des sociétés sahéliennes, de «socialité marquée par l'éphémère» (Retaillé, 2005, p. 181), d'«espace mobile», d'une actualisation de formes sociales qui «n'est pas attachée à un lieu déjà là» (p. 195). Il poursuit : «C'est l'actualisation qui fait lieu. Du coup si chaque lieu est unique, il est aussi circonstanciel» (p. 195).

Un second groupe d'auteurs a remis en cause ce paradigme au vu des formes et des conséquences des migrations internationales du siècle écoulé. Certes, ces migrations ont un temps été analysées, notamment par et dans le sillage de l'École de Chicago, du point de vue de l'inscription des minorités ethniques et nationales dans de grandes villes d'immigration, notamment en Amérique du Nord. On peut voir dans cette curiosité, marquée par les regroupements ethniques dans l'espace, pour le recours à des marqueurs paysagers et pour les identités complexes exprimées par les personnes concernées, le souci d'adapter le paradigme territorial à une réalité nouvelle. Mais, les analyses ont montré que certaines populations étaient plus promptes que d'autres à réagir de la sorte, et que ces quartiers ethniques avaient des capacités très variables à se perpétuer ou à se transformer (Dansereau, Germain, 2002 ; Mitchell, 2003 ; Bruneau, 2004). De son côté, Christine Chivallon (1997, 2005) a montré, études de cas très fines à l'appui, que les populations antillaises pouvaient être amenées à travailler des formes d'ancrage identitaire, temporel et territorial, comme dans le cas de la paysannerie des mornes de la Martinique, alors que d'autres, notamment les populations récemment installées dans les villes britanniques, se caractérisaient par «l'absence d'un processus d'édification du lieu en symbole partagé de la présence collective», par une indifférence «à une quelconque topologie collective [...] au lieu en tant qu'espace définitivement reconnu comme vecteur à l'affirmation collective» (1997, p. 16). Et de conclure, s'agissant de ces

derniers : « Il n'y a plus assignation identitaire au groupe et au territoire mais assignation identitaire à des formes changeantes et hybrides. » (p. 19). Bref, l'analyse des formes spatiales nées des migrations internationales a pu donner lieu à des analyses conformes au paradigme territorial, et à d'autres analyses découlant des constructions identitaires des imaginaires du lieu et de la durée associés à ce paradigme.

Dès lors, confrontée à des réalités qui résistaient à son approche, la variante anthropologique de ce paradigme territorial a fait l'objet de deux critiques générales et convergentes. L'une a ciblé son absence de scientificité, certains allant jusqu'à parler, non sans ironie s'agissant de spécialistes de la « pensée sauvage », d'un « triangle magique culture-territoire-identité » (Cuillerai, Abeles, 2002, p. 15) ; l'autre a instruit, à la façon de Stuart Hall et Paul Gilroy⁴, un procès post-moderne contre un paradigme manifestement construit en fonction d'une réalité moderne et occidentale.

La variante politique de ce paradigme territorial a fait l'objet de remises en cause comparables. Quantité de travaux consacrés aux dimensions culturelles et politiques de la mondialisation ont souligné que le modèle territorial des États-nations se trouvait plus ou moins fortement remis en cause. Même si les auteurs divergent sur l'ampleur et les modalités de ce phénomène (Harvey, 1989 ; Sassen, 1996 ; Featherstone, Lash, Robertson, 1995 ; Castells, 1999 ; Jouve, Roche, 2006), ils s'accordent tous sur le fait que l'isomorphisme des territoires des États-nations et des inscriptions collectives semble profondément ébranlé. La principale source de cette remise en cause semble bien être la difficulté croissante rencontrée par les États contemporains dans la régulation, dans le cadre de leur territoire souverain, des flux divers, de biens, de personnes et d'idées notamment qui se déploient de plus en plus à l'échelle planétaire. L'équilibre entre circulation et iconographie, dont J. Gottmann disait qu'il était la condition de mise en place et de persistance des territoires nationaux, semble remis en cause, sinon rompu. Dès lors, moins soumises à l'autorité des États-nations, largement découplées des espaces de la production économique, survolées par l'espace global de l'information, les identités culturelles se seraient alors déployées selon des logiques de plus en plus autonomes.

Ainsi, l'adéquation entre entité géographique, d'une part, et identités sociales et collectives, de l'autre, devait être pensée non plus comme le modèle, mais comme une des modalités possibles de la spatialité des groupes sociaux et des constructions géographiques qui en résultent. Dans cette perspective, Arjun Appadurai (2001) a proposé une thèse tout à fait séduisante. Cet anthropologue d'origine indienne, spécialiste lui aussi des migrations transnationales, considère que deux caractéristiques du monde moderne, l'intensité des flux migratoires d'une part, et la quantité et la diversité des moyens d'information et de communication disponibles d'autre part, sont en train de bouleverser les constructions identitaires. Il pense que les ancrages des populations migrantes et leur imaginaire collectif trouvent davantage de ressources dans le stock d'informations disponibles que dans le cadre matériel de leur existence. Dès lors, il propose de renverser l'analyse anthropologique. Il suggère de partir de l'idée que tout groupe qui se pense comme tel est confronté à une dissociation croissante des spatialités des phénomènes (culturel, technologique, informationnel, idéologique et financier) vis-à-vis desquels il se positionne ; il se constitue un « paysage » à géométrie variable combinant les divers champs de la vie sociale (*ethnoscape*, *mediascape*, *ideoscape*, etc.). Dans ce « paysage », un groupe, pour répondre au besoin de produire de la « localité » (*locality*), terme qui réfère dans son vocabulaire aux conditions de

4. Pour une présentation de ces thèses, voir de nouveau Ch. Chivallon (2005).

pensée et d'expression de la singularité de ce groupe par lui-même, développe des « technologies de localisation » qui constituent des « voisinages » (*neighborhoods*). La localité n'est jamais acquise ; elle est toujours éphémère « à moins d'entreprendre un travail difficile et suivi pour produire et maintenir sa matérialité » (2005, p. 260) par les techniques de production des voisinages. La territorialité promue par l'Occident moderne constitue l'un des modèles de voisinage. Mais il n'est pas le seul ; et surtout les conditions de la mondialisation contemporaine facilitent l'expression d'alternatives. Appadurai décrit, en guise d'illustration, l'importance de lieux-événements dans la construction et l'expérience des identités collectives. Par exemple, un match de cricket qui opposa, en 1996, l'équipe de l'Inde à celle du Pakistan dans un stade des Émirats arabes unis. Aux dires de l'anthropologue, ce match aurait été vécu comme une expérience collective de la cohésion du groupe impliqué, autant dans l'enceinte du stade qu'au travers de la participation par médias interposés de millions de personnes résidentes ou originaires du sub-continent indien. Cette proposition, comparée au « triangle magique » du paradigme territorial, présente l'avantage, pour le sujet dont il est question dans cet article, de poser de façon frontale la question de l'historicité et de la contextualité des identités collectives et de leur manifestation spatiale.

L'identité personnelle, l'action et le projet

Le second problème posé par le paradigme classique, dit du « triangle magique », est de nature théorique : est-il possible de traiter des identités collectives sans s'appuyer sur une théorie des rapports entre identités collectives et identités personnelles ? Apparemment très différent du premier, ce problème peut en être rapproché dans les réponses qu'on va lui apporter.

Si, comme on l'a suggéré au début de ce texte, les identités collectives se distinguent des identités sociales en ce qu'elles supposent une adhésion consciente d'individus qui se reconnaissent dans les termes de cette identité et qui agissent en conséquence, il est délicat d'invoquer les premières sans questionner les identités personnelles des individus qui composent ces collectifs. Et ce d'autant plus que l'individualisation croissante des représentations et des comportements⁵, la propension croissante des individus et des sociétés à la réflexivité (Giddens, 1991) et l'affaiblissement de la maîtrise des productions culturelles par les États incitent à reconsidérer le modèle exclusivement étatique et autoritariste de J. Gottmann et à donner toute leur place au rôle des identités personnelles dans la problématique d'ensemble qui structure cet essai. Bien que ses analyses aient exclusivement porté sur des collectifs humains, hormis les anecdotes qui le concernent lui-même et quelques-uns de ses proches, Appadurai est d'ailleurs bien conscient de cette nécessité. Le positionnement d'un groupe vis-à-vis des différentes composantes de son « paysage » (*ethnoscape, mediascape*, etc.) renvoie *in fine* à la posture qu'adopte chacun des individus correspondants : « l'acteur individuel est le dernier lieu de cet ensemble de paysages mis en perspective, car ces derniers sont finalement parcourus par des agents qui connaissent et constituent à la fois des formations plus larges, à partir notamment de leur propre sentiment de ce qu'offrent ces paysages » (2005, p. 71).

Cette nécessité de prendre pleinement en compte la dimension personnelle et subjective dans l'analyse des identités collectives a déjà été soulignée par quelques géographes (Sack, 1997 ; Berdoulay, Entrikin, 1998 ; Berque, 2004). Mais leur

5. « L'identité des individus est désormais un palimpseste de différences multiples. L'acteur ne se définit plus par la seule adoption des codes sociaux répondant à son identité sociale majeure », Fr. Dubet, D. Martuccelli, 1998, p. 212. Voir aussi J.-C. Kaufmann, 2004.

injonction est principalement motivée par une perspective phénoménologique, et l'identité personnelle à laquelle il est fait référence est principalement comprise, conformément à l'usage dominant, comme expression d'une conscience de soi dans son rapport à son environnement immédiat. Sans nier l'intérêt de cette proposition, on choisira de s'intéresser ici à la dimension publique et politique de ces identités personnelles, plus à même d'éclairer l'articulation des dimensions personnelles et collectives des identités, et, pour ce faire, suivre la voie ouverte par la philosophie politique, la philosophie de l'action et la sociologie des mouvements sociaux.

Le philosophe anglo-canadien, Charles Taylor, propose de penser l'identité moins comme le produit de la conscience de soi que comme aptitude à se situer et comme potentiel d'action : « *Mon identité se définit par les engagements et les identifications qui fournissent le cadre ou l'horizon à l'intérieur duquel je peux essayer de déterminer, d'un cas à l'autre, ce qui est bon ou qui a de la valeur, ou bien ce que l'on devrait faire, ou bien encore ce que j'approuve ou ce à quoi je m'oppose. Autrement dit, c'est l'horizon à l'intérieur duquel je suis capable de prendre position* » (1989, p. 27)⁶. Cette conception rappelle celle que formulait, quelques décennies auparavant, Hannah Arendt, autant dans sa théorie philosophique de l'action que dans le récit qu'elle a donné de sa propre expérience de vie. Toute son œuvre fait l'apologie de la condition du sujet et de sa responsabilité et, symétriquement, le procès des identifications et des comportements grégaires où l'individu se dissout dans des collectifs identitaires⁷. Pour H. Arendt, c'est la présence active du sujet dans ce qu'on appellera plus tard « l'espace public », qui fonde son identité propre : « *En agissant et en parlant, les hommes font voir qui ils sont, révèlent activement leurs identités personnelles uniques et font ainsi apparition dans le monde humain* » (p. 236). La présence active du sujet rend possible ce qu'elle appelle la « révélation du 'qui' », qu'elle oppose au « ce qu'il est » de la caractérisation sociale. L'identité personnelle chez Arendt circonscrit moins un sujet conscient de sa singularité qu'un sujet agissant susceptible de conserver dans les faits une distance à l'égard des identités sociales qui sont projetées sur lui.

On aurait tort de voir dans cette conception de l'identité construite par l'action et la prise de position, une vision très élitiste de la notion. Elle ne présuppose pas un capital intellectuel et critique qui ne serait pas le lot du commun des mortels. Ch. Taylor comme H. Arendt croient que l'individu moderne dispose de compétences croissantes dans l'acquisition d'autonomie dans ce domaine. D'ailleurs Ch. Taylor a la prudence de subordonner la prise de position du sujet à une évaluation pragmatique de ses capacités : « c'est l'horizon à l'intérieur duquel *je suis capable de prendre position* ». Autrement dit, la capacité à « prendre position » dépend pour partie de la conscience que chacun a de ses déterminations (sociales et culturelles notamment), et pour partie de la liberté de choix qui subsiste en chacun quand il a pris conscience de ces déterminations.

Ce détour par la philosophie politique permet de concevoir l'identité personnelle comme un ensemble d'actions et de postures publiques, autrement dit des engagements, qui requièrent l'identification de semblables. Du coup, il trouve ses prolongements logiques dans les théories de l'acteur (Touraine, 1992) et des nouveaux mouvements sociaux (Castells, 1999; Snow, 2001) qui, elles aussi, mettent l'accent sur l'individu, les identités collectives et le projet. En effet, si l'on suit ces dernières, les identités collectives constituent un des ressorts et un des motifs privilégiés des recompositions sociales et des mouvements sociaux contemporains. Dans cette perspective, la signification existentielle et culturelle de ces identités collectives est intimement couplée à leur dimension politique.

6. Traduit par nous. L'original de la dernière phrase est : « In other words [my identity] is the horizon within which I am capable of taking a stand ».

7. Dans *Les Origines du totalitarisme* (Arendt, 1984, notamment p. 187), elle instruit une vibrante et durable dénonciation de ceux parmi ses coreligionnaires qui défendent l'idée d'une fusion de l'identité religieuse juive et de l'identité nationale israélienne, et l'idée d'une laïcisation du judaïsme en judéité parce que, pour elle, ce processus signifie un abandon de l'identité subjective (« être ») au profit de l'appartenance (« en être »). Elle développe aussi et surtout sa conception de l'identité politique du sujet dans la *Condition de l'Homme moderne* (1961).

Ces identités, quand elles ne sont pas imposées par le haut et qualifiées alors de «légitimantes», sont tantôt des identités de «résistance», tantôt des identités de «projet». Elles fédèrent des sujets politiques soucieux de défendre ensemble une cause au nom d'une des dimensions de leur identité personnelle. Et elles jouent de «l'espace des flux» qui régit le monde mondialisé comme d'un ensemble de ressources pour l'action collective.

Reste alors à déterminer le rapport de ces différents types d'engagements avec l'espace et leur capacité à en influencer la configuration. Nous voilà revenus à la question des entités géographiques et de leur temporalité.

Ressources symboliques, configurations identitaires et registres de temporalité

À ce stade, on voit se dessiner une convergence possible entre les contributions de la philosophie politique, celles de la sociologie des mouvements sociaux et celles de l'anthropologie dite «post-nationale». Chacune à sa manière, elles offrent des clés pour relativiser la pertinence du paradigme du «triangle magique», en dessinant une alternative qui donne toute sa place à la réflexivité, au sujet, et à la diversification des flux et des ressources symboliques que le second peut instrumentaliser dans le cadre d'une activité qui relève de la première. Ensemble, elles permettent de penser la construction de facettes de l'identité personnelle par les prises de position et les actions qui dérivent d'elles dans l'espace public, et les identifications des individus à des collectifs multiples. Elles permettent aussi de comprendre que les spatialités et les temporalités, celles de l'imaginaire et celles du projet collectif, sont devenues multiples et hétérogènes et relèvent donc de registres différents.

Ces derniers se distribuent selon un large spectre qui va des pratiques les plus circonstancielles, les plus éphémères, qui investissent des lieux-événements combinant co-présence et participation médiatique, aux pratiques d'ancrage durable au territoire, conformes au modèle classique mais non régulées par les institutions étatiques. On a déjà évoqué, grâce à Chivallon et Appadurai, quelques exemples illustrant les premières. On préférera insister, dans les lignes qui suivent, sur les secondes et retrouver à l'œuvre le souci, très contemporain lui aussi, de continuer de construire parfois des ancrages et des temporalités longues. On s'appuiera sur deux exemples pris dans les sociétés occidentales : le mouvement biorégionaliste, fort mal connu dans le monde francophone, et le processus de patrimonialisation.

Le mouvement biorégionaliste est né aux États-Unis, dans les années 1970, de la rencontre de l'écologie politique et de la contre-culture californienne⁸, deux domaines qui ont exalté, chacun à sa manière, la valeur des engagements individuels. Il a cherché à promouvoir des régions naturelles (principalement des bassins-versants et des chaînes de montagne) comme nouveaux cadres d'identification et de pratiques collectives. Car si ce mouvement, comme beaucoup d'autres, participe d'une prise de conscience des enjeux écologiques, il a aussi des visées territoriales très affirmées : les deux initiateurs reconnus du biorégionalisme estiment qu'il convient de considérer une biorégion «à la fois comme une aire géographique (circonscrite selon des critères naturels) et comme une 'aire de conscience' relative à un lieu et aux idées que l'on adopte sur les façons d'y vivre» (Berg, Dasmann, 1978, p. 218, traduction personnelle). Des chercheurs ayant travaillé sur le biorégionalisme estiment qu'il faut y voir l'expression de la volonté de construire de «newly constituted territories» (Aberley, 1993, p. 71), reposant sur des

8. On peut se reporter à un des textes fondateurs (Berg, Dasmann, 1978), à la proposition synthétique de Kirkpatrick Sale (1985), et aux publications issues des «North American Bioregional Congresses» qui se tiennent tous les deux ans depuis 1984.

«identités (personnelles) écocentriques»⁹, voire sur une «écologie des identités partagées» (McGinnis, House, Jordan, 1999). Conçu de la sorte, le mouvement biorégionaliste exprime le souci d'inscrire les individus dans le temps long des processus naturels. Il ouvre sur des pratiques de gestion de l'environnement qui visent à garantir la pérennité des régions et des processus naturels correspondants : «La planification biorégionale [est] un cadre qui permet [...] de parvenir à combiner des objectifs de conservation à long terme de la nature et des styles de vie humains» (Brunckhorst, 1995, p. 7).

On peut rapprocher les motivations profondes du mouvement biorégionaliste de l'intérêt croissant manifesté par les sociétés occidentales pour le patrimoine culturel et pour la patrimonialisation. Si l'on a pu ironiser sur cet enthousiasme tout azimut pour les traces des héritages collectifs, on ne peut minimiser l'ampleur et l'enjeu territorial de cette tendance. On en trouve des expressions dans la renaissance de l'architecture néo-régionale, la défense du patrimoine architectural, ou encore dans la requalification symbolique des productions traditionnelles dans l'agriculture¹⁰, etc. Comme le suggère André Micoud (2004), ces modestes bricolages expriment le souci d'inscrire ensemble des individus dans le temps imaginaire d'une mémoire du territoire. Ce faisant, y compris dans des pratiques domestiques, ils marquent ce territoire et contribuent à en exacerber certains traits singuliers.

Territorialités écologiques et territorialités patrimoniales se rejoignent donc pour exprimer un souci d'inscription imaginaire d'individus et de collectifs dans la longue durée – celle de la nature et celle de l'histoire rurale – et promouvoir des modes de gestion durable de l'environnement et des héritages eux-mêmes : «*La construction des localités, entendues comme lieux propres des différents groupements humains, ne se peut plus sans la prise en compte de ces temporalités nouvellement mises au jour, soit naturelles, soit culturelles, par lesquelles lesdits groupements peuvent prétendre faire durer leur identité dans le temps*» (Micoud, 2004, p. 14).

On aurait évidemment raison de voir dans ces imaginaires et ces pratiques une modalité parmi d'autres des recompositions spatiales à l'œuvre aujourd'hui, notamment dans les mondes économique et politique. Toutefois, on aurait tort de négliger leur souci de promouvoir des modes de régulation qui combinent les logiques identitaires, économiques et politiques. On sait bien que des secteurs croissants de l'économie – les «appellations contrôlées» pour la production agricole, certaines formes de tourisme – reposent sur des formes de «consommation symbolique» de lieux singuliers qui constituent des alternatives aux tendances déterritorialisantes de l'économie contemporaine. On constate aussi que des projets institutionnels accompagnent, mais parfois aussi suivent ou précèdent, ces recompositions : on pense par exemple à la politique des «pays» en France qui fait la part belle à la valorisation du cadre naturel et du patrimoine, et au contenu politique croissant des revendications biorégionalistes aux États-Unis¹¹. Par conséquent, si les expressions territoriales de certaines identités collectives émergentes, portées par des engagements individuels explicites et conscients, ne remettent en cause ni la tendance à la dissociation des spatialités contemporaines, ni la diversité croissante des modes d'identification des sujets contemporains, ni la complexité croissante des territorialités institutionnelles (Verbaux, 1999), elles suscitent pourtant leurs propres formes de régulation qui visent à pérenniser les constructions correspondantes.

9. «An ecocentric approach to identity invites individuals to perceive themselves not simply as members of various human social groupings but as an integral part of a much larger whole, as components of a fundamentally interlinked, and interdependent, 'web of nature' [...] Seeing the self as part of the cosmos would entail a widening of the sense of self, and an expansion in the scope of identity. This would be similar to but much greater than that experienced through identification with a people or nation» (Bretherton, 2001).

10. On mentionnera pour seul exemple ici les nouvelles motivations liées à la culture de l'olivier en Provence. Au vu de l'évolution, tout au long du XX^e siècle, de l'évolution des pratiques oléicoles, notamment de la stagnation du nombre global d'oliviers mais du nombre croissant de communes dans lesquelles on retrouve cet arbre emblématique, trois auteurs concluaient récemment : «La culture de l'olivier tend à prendre un caractère symbolique de plus en plus apprécié pour l'aspect esthétique des olivettes et pour la valeur emblématique de ces produits : l'olivier devient ainsi le principal marqueur de méditerranéité.» (Alexandre, Angles, Cohen, 2006).

11. On fait référence ici à la critique croissante des découpages politiques et des circonscriptions administratives états-uniens et canadiens et à la promotion de nouvelles mailles de gestion écocentrées. Voir par exemple, Aberley, 1993.

Conclusion

Au terme de ce parcours dans les discours académiques et dans les réalités dont ils s'efforcent de rendre compte, il semble non seulement possible mais souhaitable de tenir ensemble toutes les acceptions de la notion d'identité dans une analyse de la singularité des objets et des sujets de la géographie. Cette façon de faire permet de rendre compte de la co-détermination de ces formes fondamentalement hétérogènes d'identité, et de l'extrême complexité des agencements spatiaux et territoriaux contemporains qui ne peuvent plus être analysés à la seule lumière des territorialités politiques emboîtées.

On peut en déduire que les identités locales, au sens de la localité qu'adopte Appadurai, ont toujours joué et jouent encore sur deux registres de temporalités très différents. Certaines identités personnelles et collectives travaillent, par la pensée symbolique et par les actes, à configurer des entités géographiques pérennes ou pensées comme telles; elles sont alors «enracinées» et exploitent un registre de temporalité longue. D'autres délaissent les ressources de l'isomorphisme avec le territoire et exploitent plutôt les ressources du récit et de l'événement, comptant sur la reconstruction permanente de l'un et le renouvellement de l'autre pour maintenir un lien entre des formes sociales et spatiales éminemment changeantes. Rien ne donne à penser que l'histoire de notre modernité conduite à l'abandon du premier registre au bénéfice du second: «la mobilité et l'éphémérité ne sont pas aussi post-modernes qu'on a bien voulu le dire» (Retailé, 2005, p. 196). Tout, au contraire, semble montrer que les combinaisons des deux, au cœur des identités personnelles et au travers des diverses formes d'identités collectives auquel le sujet adhère, existent ensemble et seront amenées à coexister durablement.

Références

- ALEXANDRE F., ANGLES A., COHEN M. (2006). «L'aire de l'olivier, indicateur bioclimatique ou marqueur culturel de la méditerranéité». In *Les Actes du colloque Géopoint 2004. La forme en géographie*, Avignon: Groupe Dupont, p. 159-162.
- ABERLEY D. (1993). *Boundaries of Home: Mapping for Local Empowerment*. Philadelphie: New Society Publishers.
- ANDERSON B. (1983). *Imagined Communities. Reflections on the Origin and Spread of Nationalism*. Londres: Verso.
- APPADURAI A. (2001). *Après le colonialisme. Les conséquences culturelles de la globalisation*. Paris: Payot.
- ARENDT H. (1961). *Condition de l'homme moderne*. Paris: Agora.
- ARENDT H. (1984). *Les Origines du totalitarisme*. Paris: Gallimard.
- BERDOULAY V., ENTRIKIN N. (1998). «Lieu et sujet, perspectives théoriques». *L'Espace géographique*, tome 27, n° 2, p. 111-121.
- BERG P., DASMANN R. (1978). «Reinhabiting California» In BERG P. (ed.), *Reinhabiting A Separate Country: A Bioregional Anthology of Northern California*. San Francisco: Planet Drum, p. 217-220.
- BERQUE A. (2004). «Milieu et identité humaine». *Annales de géographie*, n° 638-639, p. 385-399.
- BESSE J.-M. (2000). «L'individualité géographique dans le Tableau: quelle approche épistémologique?». In ROBIC M.-Cl. (dir.), *Le Tableau de la géographie de la France de Paul Vidal de la Blache*. Paris: CTHS, p. 229-238.

Remerciements.

Les réflexions qui ont conduit à ce texte doivent beaucoup à l'initiative de France Guérin-Pace et Yves Guermond qui ont suscité une journée de discussion sur le sujet. Le texte lui-même a bénéficié des commentaires très judicieux de Christine Chivallon.

- BRETHERTON Ch. (2001). « Ecocentric identity and transformation politics ». *International Journal of Peace Studies*, vol. 6.
- BRUBAKER R. (2001). « Au-delà de l'identité ». *Actes de la Recherche en Sciences sociales*, 139, p. 66-85.
- BRUNCKHORST D.J. (1995). « Sustaining nature and society – A bioregional approach ». *Inhabit* 3, p. 5-9.
- BRUNEAU M. (2004). *Diasporas et espaces transnationaux*. Paris : Anthropos-Economica.
- CASTELLS M. (1999). *Le Pouvoir de l'identité*. Paris : Fayard.
- CHIVALLON Ch. (1997). « Du territoire au réseau : comment penser l'identité antillaise ? ». *Cahiers d'études africaines*, 37(4), p. 767-794.
- CHIVALLON Ch. (2005). « Pluralité des modèles diasporiques pour penser l'expérience noire des Amériques ». In BERTHOMIÈRES W., SHEFFER G., ANTEBY L. (dir.), *2000 ans de diasporas*. Rennes : Presses universitaires de Rennes, p. 321-332.
- CUILLERAI M., ABÉLES M. (2002). « Mondialisation : du géo-culturel au bio-politique ». *Anthropologie et Sociétés*, 26, 1, p. 11-28.
- DANSEREAU F., GERMAIN A. (2002). « Fin ou renaissance des quartiers ? Les significations des territoires de proximité dans une ville pluriethnique ». *Espaces et Sociétés*, n° 108-109, p. 11-28.
- DUBET F., MARTUCELLI D. (1998). *Dans quelle société vivons-nous ?* Paris : Le Seuil, p. 212.
- DUBET F. (2002). *Le Déclin de l'institution*. Paris : Le Seuil.
- ENTRIKIN N. (1991). *The Betweenness of Place towards a Geography of Modernity*. Baltimore : John Hopkins University Press.
- FEATHERSTONE M., LASH S., ROBERTSON R. (eds) (1995). *Global Modernities*. Londres : Sage Publications.
- GALLOIS L. (1908). *Régions naturelles et noms de pays*. Paris : Armand Colin.
- GERBAUX F. (dir) (1999). *Utopie pour le territoire*. La Tour d'Aigues : Éditions de l'Aube.
- GIDDENS A. (1991). *Modernity and Self Identity*. Oxford : Polity.
- GLACKEN C.J. (2000-2005). *Histoire de la pensée géographique*. Paris : CTHS, 3 volumes.
- GOTTMANN J. (1952). *La Politique des États et leur géographie*. Paris : Colin.
- GUIOMAR J.Y. (1986). « Le Tableau de la géographie de la France ». In NORA P. (dir.), *Les Lieux de mémoire*. Paris : Gallimard, tome II, *La Nation*, vol. 1, p. 569-598.
- HARVEY D. (1989). *The Condition of Postmodernity*. Cambridge, MA : Blackwell.
- HERB G.H., KAPLAN D.H. (eds) (1999). *Nested Identities, Nationalism, Territory, and Scale*. Lanham, Maryland : Rowan & Littlefield Publishers.
- JOUVE B., ROCHE Y. (dir.) (2006). *Des flux et des territoires : vers un monde sans États ?* Québec : Presses de l'université du Québec.
- KAUFMANN J.-C. (2004). *L'Invention de soi, une théorie de l'identité*. Paris : Hachette, coll. « Pluriel ».
- LOCKE J. (1689). *An Essay Concerning Human Understanding*. Londres : Basset.
- MCGINNIS M., FREEMAN H., JORDAN W. (1999). « Bioregional restoration: Re-establishing an ecology of shared identity ». In MCGINNIS M. (ed.), *Bioregionalism*. Londres : Routledge.
- MICLOUD A. (2004). « Des patrimoines aux territoires durables. Ethnologie et écologie dans les campagnes françaises ». *Ethnologie française*, n° 1, p. 13-22.
- MITCHELL K. (2003). « Cultural geographies of transnationality ». In ANDERSON K., DOMOSH M., PILE S., THRIFT N. (eds.), *Handbook of Cultural Geography*. Londres : Sage, p. 74-87.
- MUSCARÀ L. (1998). « Les mots justes de Jean Gottmann ». *Cybergeogeo*, n° 54. <http://www.cybergeogeo.presse.fr/>
- PAASI A. (1996). *Territories, Boundaries and Consciousness. The Changing Geographies of the Finnish-Russian Border*. Chichester : John Wiley.
- PAUL-LÉVY F., SEGAUD M. (1980). *Anthropologie de l'espace*. Paris : CCI.

- PIVETEAU J.-L. (1995). « Le territoire est-il un lieu de mémoire ? ». *L'Espace géographique*, tome 24, n° 2, p. 113-123.
- RETAILLÉ D. (2005). « L'espace mobile ». In ANTHEAUME B., GIRAUT F. (dir.), *Le Territoire est mort, vive les territoires !* Paris : IRD Éditions.
- ROBIC M.-Cl. (dir.) (2000). *Le Tableau de la géographie de la France de Paul Vidal de la Blache*. Paris : CTHS.
- SACK R. (1997). *Homo Geographicus*. Baltimore : John Hopkins University Press.
- SALE K. (1985). *Dwellers in the Land: the Bioregional Vision*. Philadelphie : New Society Publishers.
- SASSEN S. (1996). *Losing Control? Sovereignty in an Age of Globalisation*. New York : Columbia University Press.
- SNOW D. (2001). *Collective Identities and Expressive Forms*. Irvine (CA) : Center for the Study of Democracy, paper 01.07.
- STRYKER S., OWENS T., WHITE R. (2000). *Identity, Self, and Social Movements*. Minneapolis : University of Minneapolis Press.
- TAP P. (1985). « Identité ». *Encyclopædia Universalis*. Paris : Encyclopædia Universalis.
- TAYLOR Ch. (1998). *Les Sources du moi*. Paris : Le Seuil.
- TOURAINÉ A. (1992). *Le Retour de l'acteur*. Paris : Le Seuil.
- VIDAL DE LA BLACHE P. (1903). *Le Tableau de la géographie de la France*. Paris : Hachette.
- VIDAL DE LA BLACHE P. (1917). *La France de l'Est*. Paris : Armand Colin.
- VIDAL DE LA BLACHE P. (1994). *Le Tableau de la géographie de la France*. Paris : Hachette.